

**Zeitschrift:** Mitteilungen / Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker  
= Bulletin / Association des Actuaires Suisses = Bulletin / Association of  
Swiss Actuaries

**Herausgeber:** Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker

**Band:** - (1980)

**Heft:** 3

**Nachruf:** In Memoriam Pierre Rieben

**Autor:** Petitpierre, André

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## In Memoriam Pierre Rieben

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de M. Pierre Rieben. Il s'est éteint le 21 juillet 1980 à l'âge de 76 ans.

Après avoir obtenu un baccalauréat classique à Neuchâtel, M. Pierre Rieben se préparait à faire des études de théologie. Pourtant, il a renoncé à ce projet pour entrer au service d'une compagnie d'assurances sur la vie, où il est resté 11 ans. Parallèlement à cette activité professionnelle, il a entrepris des études de sciences actuarielles à l'Université de Neuchâtel. En 1938, M. Pierre Rieben ouvrait un bureau d'actuaire-conseil spécialisé dans les problèmes de prévoyance en faveur du personnel. Très rapidement la valeur des services techniques offerts s'impose par la probité de l'analyse et la rigueur dans l'application de principes actuariels éprouvés. En 1964, le bureau d'actuaire-conseil devient «PRASA, Pierre Rieben Actuaire S.A., Conseils en prévoyance professionnelle». L'entreprise d'organisation et de surveillance d'institutions de prévoyance sociale prend une importance inhabituelle dans ce domaine.

M. Pierre Rieben a conçu sa tâche de patron avec beaucoup de cœur et d'humanité, ce que ses collaborateurs et son personnel ont reconnu et apprécié. S'il n'a pas publié d'étude de caractère mathématique, il est cependant l'auteur de quelques publications, notamment sur le financement des caisses de pensions et sur le libre passage entre ces institutions. Ses mérites de nature actuarielle ne se situent pas dans le développement de la science, mais dans son application et dans sa mise en valeur. Pour ces raisons, l'Université de Lausanne devait lui conférer, en 1972, le grade de Docteur honoris causa ès sciences actuarielles.

Pour ses qualités personnelles et sa compétence en matière de prévoyance sociale, M. Pierre Rieben a été appelé à siéger au sein de la Commission AVS et, plus récemment, de la Commission fédérale d'experts chargée d'examiner les mesures propres à encourager la prévoyance professionnelle pour les cas de vieillesse, d'invalidité et de décès (2e pilier). Admis dans l'Association des Actuaires suisses en 1927, il est entré au Comité de l'Association en 1962 et en devint le vice-président de 1971 à 1973.

Tous ceux qui le connurent témoignent ici leur sincère reconnaissance envers M. Pierre Rieben qui accomplit sa tâche de tout son cœur et qui fut toujours soucieux de défendre et de mieux faire connaître notre profession. Sa personnalité attachante restera dans toutes les mémoires.

*André Petitpierre*